Pays-Bas : la “carte cannabis” fait polémique

23/04/2012 à 19h10

Dès le 1er mai 2012, les résidents néerlandais devront présenter leur “carte cannabis” pour pouvoir entrer dans un coffee-shop. Une mesure qui ne plaît pas aux habitants de pays frontaliers.

Le scandale de la “**carte cannabis**” bientôt instaurée aux **Pays-Bas** n’a pas fini de faire parler de lui. Vendredi 20 avril, plusieurs centaines de Néerlandais, Français, Belges et Allemands se sont réunis pour protester contre son instauration qui vise à réserver l’accès des **coffee-shops** aux seuls résidents des Pays-Bas.

“Nous sommes ici pour protester contre la carte cannabis”, a scandé Peter Lunk, un Néerlandais de 40 ans à l’initiative du rassemblement, selon lequel environ 500 personnes étaient présentes. Sur fonds de musique reggae, les manifestants, rassemblés sur une esplanade devant un théâtre du centre d’Amsterdam, ont tous allumé un “joint” qu’ils ont ensuite brandi vers le ciel, aux côtés de leurs pancartes.

La **“carte cannabis”** doit être appliquée au plus tard le 1er mai 2012 dans les provinces du sud des Pays-Bas, frontalières avec la Belgique et l’Allemagne, et en 2013 dans le reste du pays. Selon la nouvelle réglementation, les 670 **coffee-shops** néerlandais deviendront des “clubs fermés” comptant au maximum 2000 membres uniquement domiciliés aux Pays-Bas et âgés de plus de 18 ans. (…)

Metro